

BUREAUX: RUE NAIN, 1

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

**ABONNEMENTS:**  
**ROUBAIX-TOURCOING:** Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr.  
**LE NORD DE LA FRANCE:** Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr.; — L'abonnement continue, sauf avis contraire.  
**ANNONCES:** 20 centimes la ligne Réclames: 25 centimes — On traite à forfait.

**Heures de départ des trains:** Roubaix à Lille, 5 15, 7 19, 8 17, 9 47, 11 47, m., 12 24, 3 02, 3 39, 5 18, 6 15, 7 33, 8 32, 9 32, 11 11. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 33, m., 1 19, 2 39, 4 58, 5 38, 7 17, 8 18, 10 32, 11 25  
 Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 22, 9 55, 11 05, 12 57, 2 18, 4 40, 5 20, 6 55, 8 00, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 7 10, 8 08, 9 40, 11 38, 12 15, 1 55, 3 31, 5 08, 6 06, 7 24, 9 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 52, 9 22, 11 20, 11 57, 3 13, 4 47, 5 49, 7 02, 9 05  
**DIMANCHES ET FÊTES:** Tourcoing à Mouscron, 7 26 soir; Mouscron à Tourcoing, 8 04 soir

**BOURSE DE PARIS**  
 DU 22 OCTOBRE

3 0/0	62 20
4 1/2	89 20
Emprunts (5 0/0)	99 80

DU 23 OCTOBRE

3 0/0	62 30
4 1/2	89 50
Emprunts (5 0/0)	99 95

**ROUBAIX, 23 OCTOBRE 1874**  
**DÉPARTEMENT DU NORD**  
 Élection du 8 novembre 1874.  
 CANDIDAT CONSERVATEUR  
**M. Constant FIÉVET**  
 Membre du Conseil général,  
 Maire de Masny (arrondissement de Douai),  
 Agriculteur, Industriel,  
 Officier de la Légion d'honneur.

**BULLETIN DU JOUR**  
 D'après un calcul publié par le *Rappel*, sur les 81 présidents des conseils généraux dont le nom est connu, il y aurait 33 républicains, 34 royalistes et 14 bonapartistes. < 37 députés dont 20 royalistes, 15 républicains et 2 bonapartistes, ajoute le *Rappel*, — sont présidents. Sur 138 vice-présidents, il y a 33 républicains, 67 monarchistes et 16 bonapartistes. 41 députés dont 22 royalistes, 15 républicains et 4 bonapartistes sont vice-présidents. >

Nous avons mentionné la profession de foi de M. de Kératry, l'ancien préfet de police du 4 Septembre, qui voulait bientôt prendre part en personne à la guerre, se constitua général de division et tint tête au dictateur Gambetta, qui résista plus tard aux révolutionnaires de Marseille en qualité de préfet des Bouches-du-Rhône et qui, finalement, abandonné dans cette lutte par le gouvernement de M. Thiers, rentra dans la vie privée, ou son activité brouillonne ne lui permit pas de demeurer plus longtemps.

M. de Kératry se présente aux suffrages des électeurs de Seine-et-Oise, comme concurrent de M. Albert Joly, avocat républicain. M. de Kératry se déclare, lui aussi, républicain, mais c'est encore une nouvelle variété de l'espèce. Celui-ci est un républicain respectueux de la volonté nationale. A ce point de vue sa circulaire paraît dirigée spécialement contre M. Gambetta et l'école doctrinaire; elle contient le germe d'un schisme considérable dans le parti républicain. En effet, M. de Kératry se rallie à la doctrine de l'appel au peuple direct, et blâme ouvertement le parti républicain de laisser le monopole de cette grande idée au parti impérialiste. Il n'est pas probable que M. de Kératry convainque M. Gambetta; celui-ci a dû peser mûrement et plus d'une fois la question; et s'il s'est renfermé obstinément dans la République de droit divin, c'est qu'il sait bien que le pays a horreur de lui et des siens, et que le jour où on le consultera, il ne répondra jamais: Vive

la République! Le journal de MM. Gambetta, Challemeil-Lacour, Ferrand et C<sup>e</sup>, garde, du reste, sur cette incartade de M. de Kératry, un silence prudent, comme il convient à un journal officiel.

La *Correspondance provinciale* faisant allusion à la déclaration finale des délégués à la conférence de Bruxelles, s'exprime en ces termes dont quelques esprits mal faits admireront l'ingéniosité: « Le gouvernement de l'empereur Guillaume qui, de prime abord, s'est associé aux nobles intentions de l'empereur de Russie avec le plus sympathique empressement, et qui, dans son projet de loi sur le *landsturm* (levée en masse) s'est placé en principe sur le terrain de la déclaration de Bruxelles, sera heureux de continuer, dans l'avenir, à manifester par ses actes, en toute occasion, une conformité de vues avec le gouvernement Russe et de prêter résolument la main à la mise en pratique de la grande pensée de l'empereur Alexandre. » Avec un peu de bonne volonté on pourrait rire à Saint-Petersbourg de ces cauteleuses avances.

Le *Times* publie une dépêche de Givaliot en date du 21 octobre, portant que l'on vient de capturer Mana-Sahib, si fameux par ses cruautés dans les Indes, lors de la grande insurrection contre la domination anglaise.

**La Note Espagnole**  
 Les journaux allemands publient le texte de la Note espagnole dont nous n'avions eu jusqu'ici qu'une analyse: Voici la partie qui a trait à la demande de coopération pour la répression du mouvement carliste:

« Je serais donc en droit, M. le duc, d'attribuer tout ce qui s'est passé, non pas aux agents du gouvernement français, mais à ce gouvernement lui-même, qui a proposé d'abord un nouveau mode d'internement et pris un engagement solennel à ce sujet, et a ensuite, en dépit de la convention de 1862, permis à ses agents de se montrer désobéissants et de rompre les stipulations qu'il avait conclues lui-même solennellement avec le gouvernement espagnol, au nom duquel je m'adresse de nouveau à Votre Excellence, afin qu'il soit mis fin une fois pour toutes à la protection que la France accorde au carlisme.

« Le gouvernement espagnol désire attaquer le mal dans sa racine. Le succès d'un suprême effort compenserait les frais énormes que coûterait la surveillance, en la guerre civile continuait.  
 « Ce n'est pas à moi, monsieur le duc, de développer davantage cette pensée, mais voici ce dont je suis persuadé:  
 « Si des forces militaires considérables étaient concentrées à la frontière et s'unissaient de l'autre côté des Pyrénées avec les forces espagnoles, si la Bidassoa était surveillée des deux côtés, si l'on plaçait à l'extrémité des départements limitrophes de l'Espagne des employés qui n'y eussent pas fonctionné auparavant et qui fussent pénétrés des intentions du gouvernement français, la guerre ne traherait plus en longueur, parce que Bayonne, Pau, Orléon, Perpignan cesseraient d'être des foyers continuels de conspiration.  
 « Si je voulais, monsieur le duc, entrer

dans un autre ordre de considération, je me permettrais d'appeler l'attention sur l'anomalie de ce fait en vertu duquel nous voyons la France libérale faire, contre son gré, je n'en doute pas, cause commune avec les protecteurs de l'absolutisme en Espagne.  
 « Je ne comprendrai jamais que Votre Excellence cherche à justifier les actes des fonctionnaires que, la conscience publique accuse, et par conséquent veuille rendre la nation tout entière responsable de faits qui lui feraient perdre la gloire d'avoir constamment proclamé les grands principes sur lesquels repose le droit politique de tous les peuples modernes.  
 « Veuillez agréer, monsieur le duc, etc.  
 « Signé: VEGA DE ARMILLO.  
 « A Son Excellence Monsieur le duc Decazes, ministre des affaires étrangères. »

On annonce que le prince de Hohenlohe s'est rendu hier à l'Élysée, apportant la ratification des conventions passées entre lui et le duc Decazes au sujet de l'entretien des sépultures des soldats morts en Allemagne. Les prêtres catholiques français seront autorisés, sous la condition d'en aviser par avance la chancellerie allemande, à visiter les tombes de nos malheureux soldats et à les faire entretenir. Ils pourront célébrer les messes demandées par les familles. Ils pourront aussi s'y rendre en tenue ecclésiastique. Les mêmes conventions auront lieu pour la Prusse. Toutes les tombes seront entretenues aux frais du gouvernement sur le territoire duquel elles se trouvent.

Le *Bien public* dit que M<sup>me</sup> Bazaine, arrivée dimanche à Paris, a reçu hier la visite de personnages importants du parti bonapartiste. Elle partira demain ou après demain pour Santander, où elle sera rejointe par l'ex-maréchal.

La vente sur la voie publique vient d'être interdite à l'avenir de la *Haute-Saône* à cause d'un article contenant, dit l'arrêté d'interdiction, « des allégations qui constituent les imputations les plus calomnieuses et les plus fausses sur les prétendus agissements illicites de l'administration et des fonctionnaires dans les élections du 4 octobre. »

**Le prince de Galles.**  
 Le *Journal de Paris* nous donne les détails suivants sur la visite du prince de Galles à Chantilly.

Le prince a été reçu à la gare par le duc d'Aumale, assisté de son aide-de-camp le commandant Gauth et de M. Langel son secrétaire intime. Le prince a visité le château en détail, puis un lunch a été servi avant l'entrée en chasse. La chasse a duré environ quatre heures. Dès qu'elle a été terminée, les invités du duc d'Aumale, au nombre desquels se trouvent MM. le comte de Paris, le duc de Montpensier, le prince de Joinville, le duc de Chartres, le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, le colonel Tésdale, aide-de-camp du prince de Galles, Emmanuel d'Harcourt, secrétaire de la présidence, les ducs d'Ayen et de la Tremblaye, comte de l'Aigle, le marquis de Beauvoir, etc., se sont réunis à la table de leur hôte. Madame la princesse de Salerne, belle-mère de M. le duc d'Aumale, faisait les honneurs de la réception, assistée par sa demoiselle d'honneur, Mlle de Cliechamp. Parmi les dames, on remarquait M<sup>me</sup> la duchesse d'Ayen, la duchesse de la Tremblaye, la marquise de Trévise, la comtesse de l'Aigle, M<sup>me</sup> de Behague, M<sup>me</sup> de Saint-Roman et M<sup>me</sup> Langel.

Le conseil suprême maçonnique de France vient de convoquer tous les suprêmes conseils des loges du monde à une réunion générale définitivement fixée au premier lundi de septembre 1875. Cette réunion aura lieu à Lausanne, en Suisse.

Une des plus lâches calomnies qui se puisse imaginer fait depuis longtemps le bonheur de la presse anti-catholique: elle consiste à répéter à tout bout de champ que le Pape a été franc-maçon.  
 Cent fois démentie, l'assertion maçonnique s'est répétée sous toutes les formes. Sur les registres d'une loge américaine, on découvrit un jour le nom obscur d'un Ferrati ou Perotti, dont on s'empressa de faire un Ferrati, et puis un Mastai-Feretti, et enfin le Mastai Feretti maintenant admiré des honnêtes gens du monde entier sous le nom immortel et auguste de Pie IX, pontife et roi. — Voilà l'origine de cet abominable « canard. »

Il y a plus d'un quart de siècle que ce calembour blasphématoire fut lancé, et aujourd'hui encore les curistes de la chapelle solidaire et les sacristains de la chapelle doctrinaire, répétant sous une autre forme cette « bonne farce », impriment gravement que le Pape vient d'être exclu de l'ordre des francs-maçons par un décret du Grand-Orient de Palerme. Et ils ajoutent comme digue mot de la fin:

« Le décret d'expulsion porte la signature de Victor-Emmanuel, roi d'Italie, grand-maître de l'ordre. Le roi répond ainsi à l'excommunication majeure lancée contre lui par le pape, il y a quelques années. »

### Les élections dans le Pas-de-Calais

On lit dans l'*Impartial* de Boulogne: « Depuis que le suffrage universel fonctionne, jamais encore il n'avait donné lieu dans notre ville, à des manoeuvres et à des scènes pareilles à celles dont nous avons été les témoins dans la journée de dimanche. »

Dès l'ouverture du scrutin, les abords des sections étaient envahis par des partisans de M. Brasse qui avaient pour mission d'arrêter les électeurs et de leur imposer leur candidat. Il en est, parmi eux, qui poussaient l'audace jusqu'à arracher violemment des mains de l'électeur son bulletin, puis le déchirer lorsqu'il portait le nom de M. Jonglez ou de M. Delisse et lui substituer le leur. Des distributeurs de bulletins Brasse, obéissant sans aucun doute à un mot d'ordre, ont été vus entraînant des électeurs au cabaret pour les conduire de là déposer leurs votes en pénétrant avec eux jusque dans la salle du scrutin.

En d'autres temps, le dépouillement du scrutin s'opérait avec un soin et une régularité qui laissent toute garantie de sincérité à cette opération. Le président de section, une fois l'urne ouverte, comptait seul les bulletins; il les passait ensuite aux assesseurs qui les déplaient et les réunissaient par paquets de dix; le président, à son tour, vérifiait chacun de ces paquets et les laissait ensuite examiner par ceux des assistants qui en exprimaient le désir.

Aujourd'hui toutes ces garanties ont disparu. A peine les bulletins sont-ils déposés sur la table, que des individus sans mandat et postés à tout exprès, s'en emparent, les dévient, et les passent ensuite aux membres du bureau, sans qu'aucune surveillance efficace puisse être exercée.  
 Toutes ces façons d'agir, qui ne peuvent avoir d'autre résultat que d'altérer la sincérité du vote et de faciliter la fraude, sont

assurément déplorables. Et pourtant combien tout cela paraît peu grave en présence de ce qui nous reste à raconter.

« Dans plusieurs des sections, en effet, à peine le président avait-il fini de proclamer le résultat de l'élection, que des clamours, des menaces se sont fait entendre, mêlées à des cris de: « Vive la Commune! Vive 93! Vive le pillage! Vive la guillotine! A bas les calotins! A bas les blancs! A bas les bonapartistes! A bas les réactionnaires! »

Puis, des sections, tous ces individus se transportèrent successivement sur la place de l'Hotel-de-Ville et devant la sous-préfecture où pendant la plus grande partie de la nuit, furent proférées les mêmes vociférations, accompagnées par des chants composés jadis pour exciter et exalter le patriotisme de nos populations, et qui, aujourd'hui, ne sont plus, dans la bouche des radicaux que des hurlements stupides et féroces, précurseurs sinistres de la guerre civile.

C'est pour nous un impérieux devoir d'avertir les honnêtes gens, sans distinction de parti, et de les éclairer sur les dangers de la situation. Il faut qu'ils puissent apprécier par ce qu'ont fait dimanche ces triomphateurs d'une heure, ce qu'ils seraient capables d'accomplir si jamais ils pouvaient devenir nos maîtres.

A tous ceux qui ont souci de la dignité et de la grandeur de notre chère et malheureuse France, nous ne cessons de répéter: Ne vous montrez pas indifférents en présence de tout ce qui se passe; veillez et unissez-vous pour vous défendre, si vous ne voulez pas voir venir le jour prochain peut-être où il ne vous restera plus qu'à gémir sur le sort de notre patrie et à trembler pour vos personnes. »

Le même journal ajoute que, dimanche vers minuit, un gendarme chargé du service des dépêches entre la sous-préfecture et le bureau télégraphique, avait été assailli par une bande de forcenés qui se sont précipités sur lui en l'injuriant, lui ont porté des coups de pied dans le ventre et sur les jambes, l'ont terrassé, et l'auraient probablement assassiné sans l'intervention de quelques courageux citoyens venus à son secours.

A la suite de ce guet-apens, plusieurs arrestations ont été opérées. Les coupables, au nombre de trois, ont comparu aujourd'hui devant la justice. Le tribunal correctionnel, jugeant exceptionnellement et faisant application des articles 209, 211, 224, 228, 230 du Code pénal, a condamné Joar dit Daverton et François-Richard Sotty, (ce dernier a déjà subi huit jours de prison pour outrage à un agent), chacun à treize mois de prison, et le nommé Machain à six mois de la même peine.

### Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

**Conseil Général du Nord**  
 Session d'octobre 1874

Séance du jeudi 22 octobre.  
 La séance s'est ouverte qu'à trois heures moins un quart.

Le procès-verbal est lu par M. Desrousseaux, l'un des secrétaires. Il est adopté sans observation.  
 M. LE PRÉFET demande à présenter quelques observations sur le procès-verbal. Dans la dernière séance, M. Louis Legrand (de Valenciennes) a articulé des accusations très graves contre plusieurs maires de l'arrondissement d'Avènes, et il est impossible que l'administration les laisse passer sans protestation de sa part. Si l'orateur ne l'a

Feuilleton du *Journal de Roubaix*  
 DU 24 OCTOBRE 1874.

### LE MOT DE L'ÉNIGME

PAR M<sup>me</sup> CRAYEN.  
 (Suite.)  
 XLVI

Non, ce n'était pas un rêve. C'était bien Stella, arrachée à sa retraite, à sa solitude, à sa douleur, et accourue près de moi à la nouvelle du coup qui venait de me frapper. Elle avait suivi ma vie dans sa phase nouvelle, et le rayonnement lointain de mon bonheur avait été la seule joie de son cœur meurtri. Aujourd'hui, ce bonheur était tout d'un coup brisé... J'étais loin, j'étais malheureux, j'étais seul: la gravité croissante des événements retenait mon frère en Sicile; mais elle était libre, libre, hélas! de tout lien et de tout devoir. Elle fut près de moi aussi vite que le plus rapide voyage put l'y amener. Mais lorsqu'elle arriva j'étais hors d'état de m'apercevoir de sa présence; et lorsque maintenant je l'embrassais, depuis plus de huit jours déjà elle veillait à mon chevet!

Oh! ce fut une douce consolation, ce fut le plus grand secours humain que le ciel pût m'envoyer, et ce fut un bienfait pour toutes les deux; car pour chacune il fut utile et bienfaisant d'avoir

à penser à l'autre.  
 Ma santé se rétablit, et mon âme rentra bientôt dans la paix. Paix grave et profonde qui devait croître et ne pouvait plus m'être ravie, mais qui ne m'empêchait pas de sentir et de dire avec vérité que tout en ce monde était fini pour moi.

Oui, tout était fini, mais tout était accepté, et lorsque, après tant de nouvelles émotions, je me retrouvai devant l'autel où j'avais prié, un soir, avec tant d'angoisse, j'y tombai prosternée comme, après un rude combat ou au retour d'un long voyage, un enfant tombe épuisé au seuil de la maison naturelle où il revient pour ne plus la quitter!

Si j'eusse alors obéi à mon impulsion naturelle, j'aurais été chercher la plus profonde retraite, et j'aurais voulu y vivre immobile et perdue dans cette pensée toujours présente depuis le grand jour de grâce qui m'en avait fait comprendre le sens: Dieu m'aime! à laquelle je pouvais ajouter désormais: Et moi je n'aime plus que lui!

Mais il est rare ici-bas que l'impulsion naturelle puisse être obéie, surtout lorsqu'elle conseille l'immobilité ou l'inaction. On ne peut guère se reposer sur terre, et plus on aime Dieu, moins il est permis de songer au repos: j'avais, en ce moment, à penser aux autres, et, avant toute autre, à cette amie fidèle et chère qui était venue de si loin me secourir.

Il avait fallu bien peu de temps à madame de Kergy pour discerner la

grandeur héroïque du caractère de Stella. Il lui en avait fallu moins encore pour attirer vers le cœur brisé de la mère d'Angiolina cet autre cœur maternel tant de fois frappé comme le sien. La sympathie que madame de Kergy éprouva pour Stella fut si vive, que j'aurais presque pu en être jalouse, si elle n'avait pas réalisé, précisément, un de mes plus chers désirs, et si d'ailleurs madame de Kergy n'eût été une de ces personnes dont l'affection est une image terrestre de la Providence, qui sait se donner à tous sans que les derniers venus diminuent jamais en rien la part des autres.

Elle comprit bien ce qui serait, pour cette âme malade, un remède efficace, et pour la mienne un utile et bienfaisant effort, et elle nous jeta l'une et l'autre, si je puis m'exprimer ainsi, dans cet océan de la charité, où toutes les pensées, toutes les peines, toutes les souffrances personnelles s'effacent, et où la joie de l'âme renait au contact même des misères qu'on y rencontre et qu'on parvient à soulager.

Aucun spectacle, aucune fatigue, aucune contagion n'effrayaient le courage de Stella, aucun travail ne laissait sa patience, aucune étude et aucun effort ne dépassait son aptitude et sa persévérance. Pour les âmes ainsi douées c'est un bien-être réel et positif que d'appliquer leurs nobles facultés, et de pouvoir satisfaire la soif de dévouement qui les dévore. Aussi, vis-je bientôt ses yeux briller, son visage s'animer,

enfin, de temps en temps, comme un reflet du passé, reparaitre sur ses lèvres entrouvertes le charmant sourire d'autrefois.

Certes il y a une jouissance, dont ne se doutent guère ceux qui ne l'ont point éprouvée, dans cette fatigue des visites lointaines, des longs escaliers montés et descendus, dans toutes ces rencontres d'un intérêt à la fois navrant et consolant; et l'on peut, en vérité, affirmer que la gaieté elle-même attend plus sûrement à leur foyer ceux qui reviennent de ces courses lugubres, que les heureux de ce monde au retour de leurs fêtes brillantes et joyeuses. C'est bien aux premiers que l'on peut adresser ces paroles de saint François de Sales: « Repensez hardiment aux plus chers et violents amusements qui aient jamais occupé votre cœur, et dites s'il en est un seul qui vaille la joie que vous goûtez?... »

Ainsi la paix et la joie sereine revenaient peu à peu nous visiter, secondées par la plus douce, la plus tendre, la plus bienfaisante sympathie; malgré la solitude où nous vivions, malgré le deuil que ne voulais plus quitter et que Stella portait toujours, nous passions chaque soir une heure chez madame de Kergy, et nous la quittions avant le moment où se réunissait son cercle habituel; mais cette heure était heureuse, et elle y tenait, car elle commençait à ne pouvoir plus se priver de notre présence.

Diane, loin d'en être jalouse, s'en

applaudissait comme d'une joie ajoutée à leur vie, et un jour, dans un de ses élans de caressante tendresse, elle s'écria: « que le bon Dieu avait rendu à sa mère les deux filles qu'elle avait tant pleurées. »

A ces mots, les yeux de madame de Kergy se voilèrent de larmes qu'elle essuya vivement; mais, loin de contredire sa fille, elle nous tendit les bras, et elle nous tint embrassées l'une et l'autre dans une grave, tendre et maternelle étreinte!

XLVII  
 Ce qu'éprouva Stella en ce moment, je ne saurais le dire. Quant à moi, ce fut une impression encore plus douloureuse que douce. Je ne comprenais que trop bien la tristesse qui voilait le front cher et vénéré de la mère de Gilbert, et cette absence prolongée pesait sur mon cœur comme un remords. Sans doute, je ne pensais point en être la cause directe. Mais je me souvenais toutefois que Gilbert avait quitté son pays pour quelques semaines à peine, et que c'était seulement après son séjour à Naples qu'il avait pris la résolution soudaine de faire à peu près le tour du monde, c'est-à-dire un voyage dont la durée s'était transformée de semaines en mois, et de mois en années.

Je comprenais qu'aucune joie ne rentrait au foyer d'où il était absent jusqu'au jour où il reviendrait, et il me semblait que ce serait alors seulement que j'oserais goûter moi-même la paix recouvrée de mon âme.